

## ➤ Nos engagements qualité

Dans la continuité des missions caritatives et hospitalières de l'Ordre de Malte France, les instituts de formation d'ambulanciers accompagnent les stagiaires tout au long de leur projet professionnel, de la recherche de financement jusqu'à l'obtention du diplôme et l'insertion professionnelle. Nous déclinons dans notre projet de formation notre tradition millénaire du « prendre soin ». Nous nous engageons donc à :

- Les aider dans la recherche de financements à la formation au Diplôme d'État d'ambulancier.
- Offrir aux candidats dépourvus de ressources et qui n'auraient pas obtenu de financements publics la possibilité de demander à bénéficier de la Bourse Envol (prise en charge d'une partie des frais d'inscription de la formation au Diplôme d'État d'ambulancier, hors IFA de Toulon).
- Accompagner individuellement chaque stagiaire dans son parcours de formation, grâce à la présence de nos formateurs permanents.
- Les aider dans la recherche d'emploi, à l'issue de leur diplôme.

## ➤ La taxe d'apprentissage : un partenariat d'objectifs et de valeurs

- Soutenir la formation des ambulanciers de demain.
- Vous impliquer dans les évolutions et la reconnaissance du métier d'ambulancier.
- Vous positionner comme partenaire d'une association caritative et illustrer les valeurs de votre entreprise.
- Contribuer à l'insertion professionnelle de jeunes qualifiés.

## ➤ Les principales utilisations

### Achat et renouvellement du matériel pédagogique du meilleur niveau

- Matériel d'apprentissage des gestes et de mises en situation (mannequin, défibrillateur, lit médicalisé, brancard...).
- Supports logistiques de formation (matériel informatique et de vidéo projection).

Enrichissement des ressources pédagogiques et innovation



## ➤ Comment verser votre taxe d'apprentissage en faveur de l'un de nos instituts de formation ?

Prendre contact avec votre organisme collecteur (les versements directs ne sont plus autorisés) et préciser lors de votre versement à quel institut vous souhaitez attribuer ce montant. Vous devez adresser vos éléments de paiement de la taxe avant le 28 février 2019.

Pour nous permettre d'enrichir notre partenariat, nous vous remercions de nous informer de votre versement par courrier.

## ➤ Les IFA habilités à percevoir la taxe

- IFA de Paris-Ouest  
13 rue de l'École des Postes - 78000 Versailles  
Tél. : 01 30 21 08 60  
ifa.paris@ordredemaltefrance.org
- IFA de Bordeaux  
19 avenue Léonard de Vinci / Europarc - 33600 Pessac  
Tél. : 05 56 36 72 23  
ifa.bordeaux@ordredemaltefrance.org
- IFA de Brest  
9 rue de Vendée - 29200 Brest  
Tél. : 02 98 41 75 74  
ifa.brest@ordredemaltefrance.org
- IFA de Toulon  
22 boulevard Ferdinand de Lesseps - 83000 Toulon  
Tél. : 04 94 09 27 72  
ifa.toulon@ordredemaltefrance.org

Ordre de Malte France - Direction des Formations  
42 rue des Volontaires - 75015 Paris  
Tél : 01 55 74 53 89 et 01 45 20 98 08  
e-mail : formation@ordredemaltefrance.org

[www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)



## ➤ Taxe d'apprentissage 2019

Former les jeunes au métier d'ambulancier

Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile

# L'Ordre de Malte France

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 26 pays, pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.

Ils interviennent chaque jour dans :

### LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Accueil et accompagnement des personnes en situation de précarité

### L'AIDE AUX MIGRANTS ET AUX RÉFUGIÉS

Accompagnement social et juridique des personnes déboutées de leur demande de droit d'asile et des personnes retenues dans des Centres de Rétention Administrative, soutien aux réfugiés

### LE SECOURISME

Missions de service public, formation, prévention et missions d'urgence à l'international

### LA SANTÉ

- En France : établissements médico-sociaux et sanitaires dans les domaines de la dépendance, de l'autisme, du handicap et des soins aux enfants
- À l'international : soins hospitaliers, protection de la mère et de l'enfant, malnutrition, grandes endémies

### LA FORMATION

- En France : formations au secourisme et aux métiers du secteur sanitaire et médico-social
- À l'international : formations au secourisme, aux métiers d'ambulancier et des personnels de santé

L'Ordre de Malte France est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage pour la catégorie A (formation de niveau IV et V - CAP - BEP - BAC PRO)

N'oubliez pas de préciser votre demande d'affectation à votre organisme collecteur : « Ordre de Malte France - IFA... (ville de l'IFA) »





## Se former au métier d'ambulancier avec l'Ordre de Malte France



- Acteur essentiel depuis près de 50 ans, l'Ordre de Malte France a contribué aux évolutions de la formation d'ambulanciers en s'engageant avec le Ministère de la Santé pour la reconnaissance de la profession.
- Association caritative, l'Ordre de Malte France développe dans ses Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA) des valeurs de solidarité, d'écoute et de respect de l'autre.
- En 2017, ses 4 instituts de Formation d'Ambulanciers délivrent :
  - 350 diplômés d'État.
  - 655 attestations d'Auxiliaire Ambulancier.

## L'organisation des IFA

Les formations sanitaires, médico-sociales et de secourisme sont pilotées par une direction nationale, ce qui permet :

- Une adaptation aux évolutions institutionnelles.
- Un travail en partenariat avec les autorités publiques.
- Un processus de démarche qualité pour l'ensemble des Instituts.

Le projet pédagogique des IFA privilégie :

- La rigueur dans l'apprentissage.
- L'actualisation permanente des savoirs.
- Les mises en situation afin d'être au plus près des contextes professionnels.
- La prise en compte de la singularité de chaque stagiaire dans son parcours d'apprentissage.
- Un suivi et un accompagnement sur mesure pendant la formation.

## L'ouverture au monde professionnel

- Une équipe de formateurs pluridisciplinaires (médecins, infirmiers, sage-femmes, ambulanciers...) constituée de professionnels en activité.
- Un réseau de partenaires (constitué d'entreprises de transport sanitaire et d'établissements sanitaires et médico-sociaux) facilitant la recherche de stage et le recrutement des élèves.
- Une orientation et un accompagnement individualisé des élèves durant toutes les phases de la formation, de l'orientation à la recherche d'emploi.
- Un apprentissage valorisant la responsabilisation de chacun en privilégiant l'insertion professionnelle.

